

[Tapez ici]  
Le 29/11/2022

Validation traitements

AtHome

## Validation des traitements

**Synchronisation des traitements validés iPhone**

**Synchronisation des traitements validés Android**

Ce tutoriel est disponible sur le site de l'HAD Relais Santé

<https://www.had-relais-sante.fr>

Par mail, sur simple demande à l'HAD Relais Santé au 05/55/18/06/90

**POUR TOUTE SAISIE SUR L'APPLICATION MOBILE :**

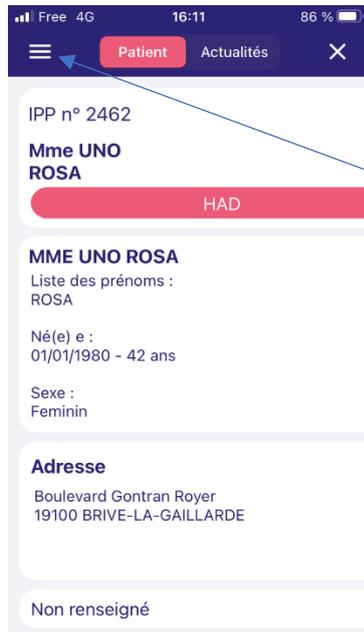
**- COMMENCER PAR UNE SYNCHRONISATION POUR DISPOSER DES DONNEES A JOUR**

**- TERMINER PAR UNE SYNCHONISATION POUR ENREGISTRER LES DONNEES**

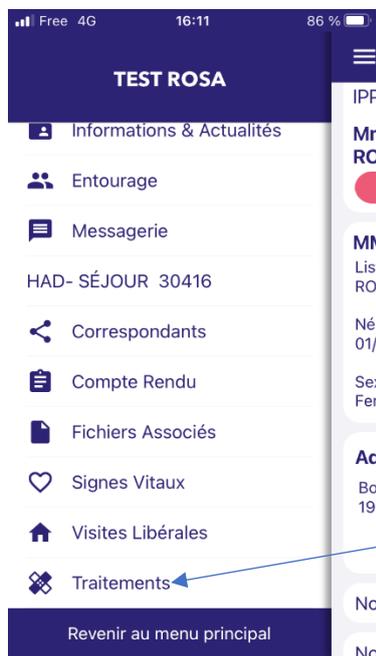
[Tapez ici]

Le 29/11/2022

⚠ Toute nouvelle ordonnance arrêtant, modifiant ou instaurant un traitement doit être transmise dès que possible à l'HAD via Paaco-Globule ou [accueil@had-relais-sante.fr](mailto:accueil@had-relais-sante.fr)

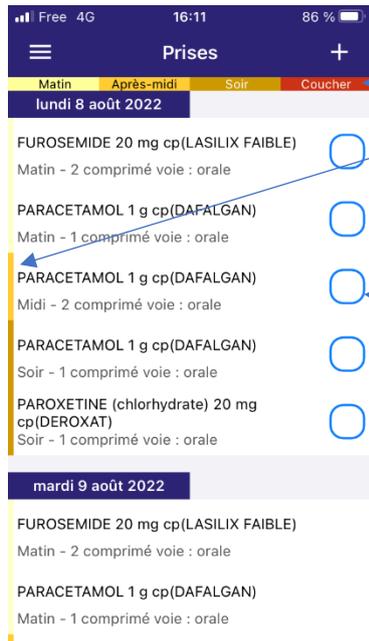


Une fois dans le dossier du patient, cliquer sur l'icône « menu » en haut à gauche



Choisir l'onglet « traitements »

[Tapez ici]  
Le 29/11/2022



Le bandeau en haut de l'écran est la légende des couleurs du moment d'administration qui sont en bande verticale sur la gauche de l'écran.

Prise de traitement à cocher



Médicament administré (V vert sur iPhone, noir sur Android)

Médicament non administré (Refus du patient, vomissements, condition d'administration non remplie...)  
(X rouge sur iPhone, noir sur Android)

Médicament en attente de validation  
⚠ un médicament non coché signifie qu'il n'a pas été vérifié par l'IDEL

[Tapez ici]  
Le 29/11/2022



En cliquant sur le nom du médicament, il est possible d'avoir la prescription détaillée.

En double-cliquant sur le champ en dessous de « commentaire de prise » il est possible d'ajouter du texte.



Si le traitement est non-administré, le commentaire doit être impérativement rempli.

Si patient autonome remplir « AA » (Auto-administration)

Si traitement donné par l'entourage, remplir « PE » (Par entourage)

Sans précision, le traitement est considéré comme administré par l'IDEL

Dans tous les cas, cela **valide le contrôle de la prise médicamenteuse par l'IDEL**

[Tapez ici]  
Le 29/11/2022



Si une prise de traitement fait l'objet d'un commentaire, une bulle apparaît.



Un traitement en « si besoin » est généralement prévu le matin. Son administration est ensuite modifiable en cliquant sur « + »

Le moment de la prise, matin, midi, soir, coucher, est alors modifiable, ou une nouvelle prise peut être ajoutée.

Seul un traitement déjà prescrit peut être modifié, à choisir dans le menu déroulant.

[Tapez ici]  
Le 29/11/2022



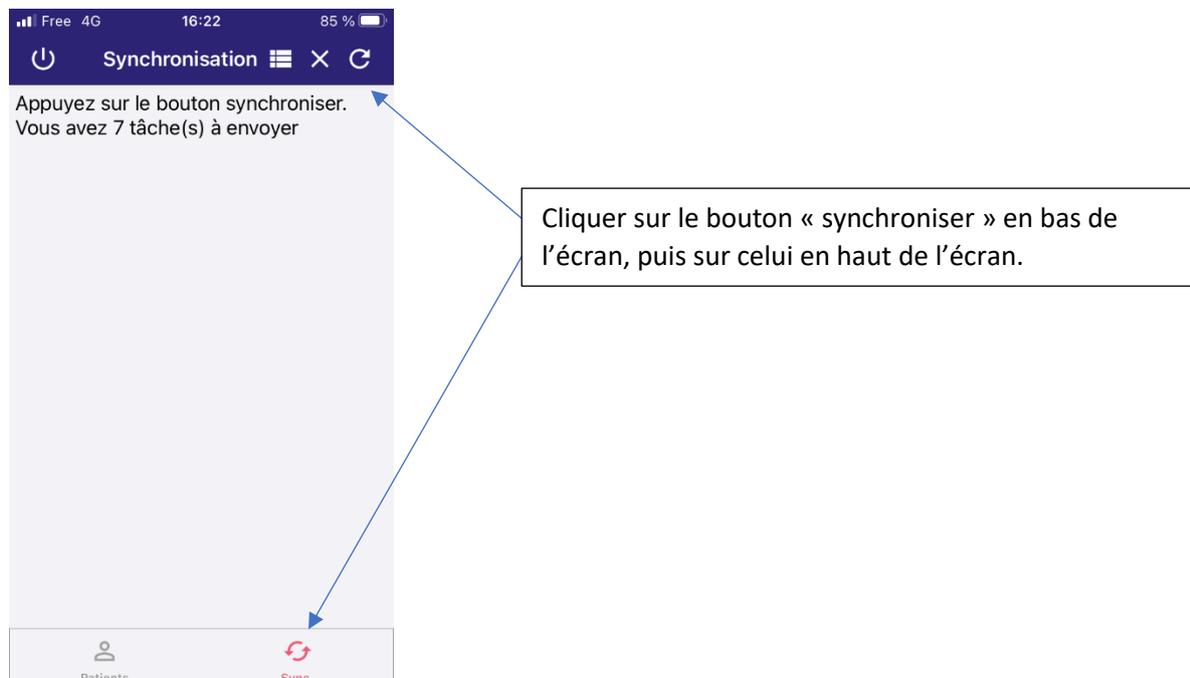
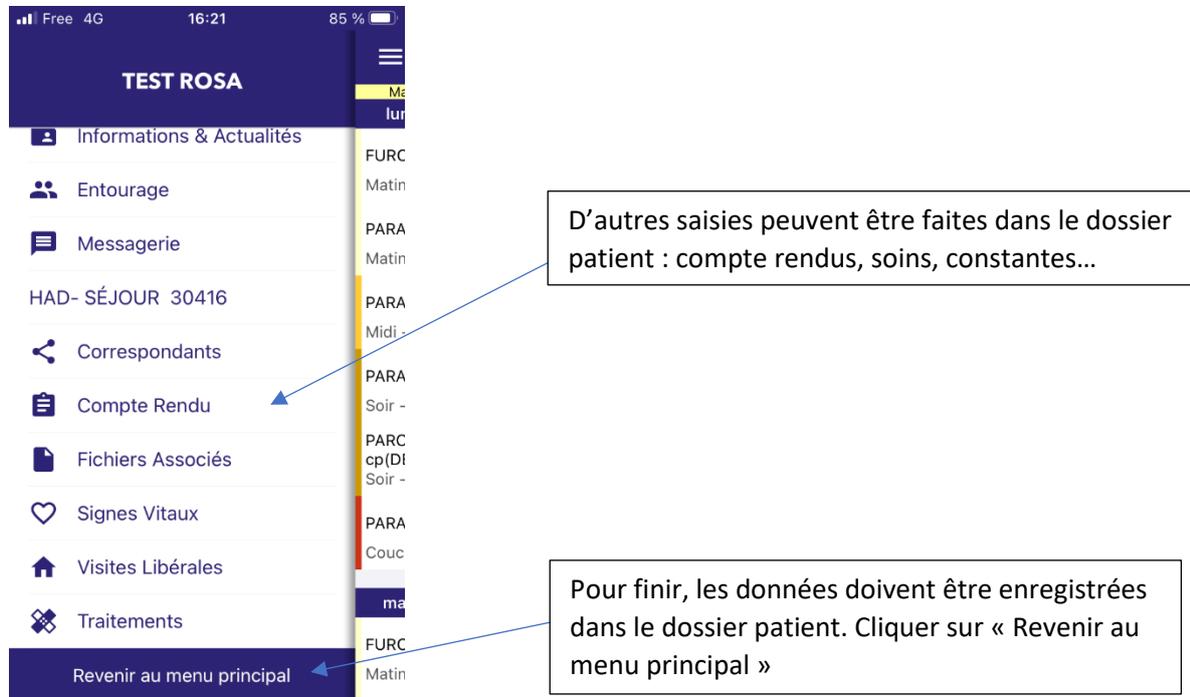
Une prise supplémentaire à bien été ajoutée au coucher

La validation des traitements est modifiable jusqu'à la synchronisation.

En fin de saisie cliquer sur l'icône « menu »

**⚠ Pour tout patient ayant un antalgique dans son traitement, saisir une évaluation de la douleur dans « Signes vitaux » au moins une fois par jour ⚠**

## Synchronisation des traitements validés iPhone



[Tapez ici]  
Le 29/11/2022



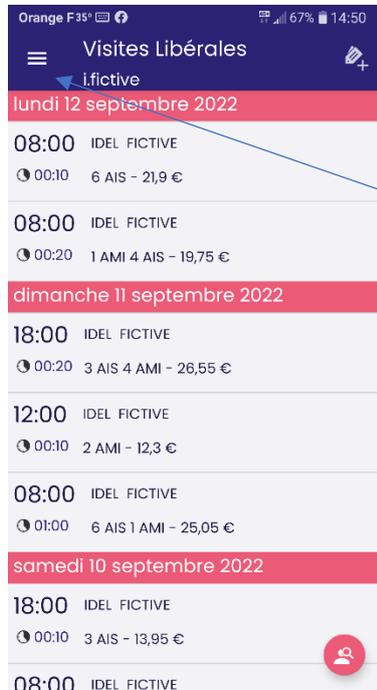
Les saisies sont enregistrées dans le dossier patient.  
Elles peuvent être lues par les autres intervenants.

Les traitements validés ne sont plus modifiables.

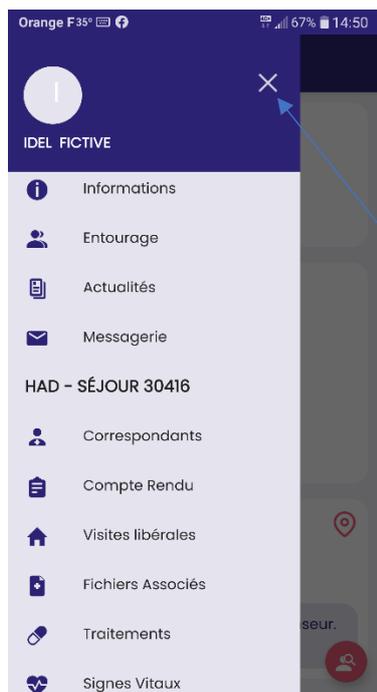
S'il n'y a pas de réseau, afin de ne pas perdre les données, il est conseillé de faire la synchronisation dans les deux heures.

[Tapez ici]  
Le 29/11/2022

## Synchronisation des traitements validés Android



Revenir dans le menu



Avant la transmission des données, d'autres saisies peuvent être faites dans le dossier patient : compte rendus, soins, constantes...

Fermer le dossier du patient

[Tapez ici]  
Le 29/11/2022



Cliquer sur « Sync »

Les données sont alors enregistrées dans le dossier patient et visibles par l'HAD.

Les traitements validés ne sont plus modifiables.

Si pas de réseau, faire la synchronisation dans les deux heures pour éviter la perte de données.